Volume 35 | Numéro 8 NOVEMBRE 2026

MARCHÉ DE NOËL

PLACE DE L'EXPO - 700, RUE TACHÉ, SAINT-PASCAL

ÉDITION SPÉCIALE DU VENDREDI !

11 DÉCEMBRE
DE 16H À 21H

12 13 DÉCEMBRE
DE 10H À 17H

PERFORMANCES MUSICALES

SURPRISES POUR LES ENFANTS

Saint-Pascal

MARCHÉ de L'EXPO 1917

L'Essentiel de l'information

Saint-Pascal
On voit loin !

C'est PAYANT

d'être membre de

Gens D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL

C'EST PLUS DE 10 000$

en argent Place Saint-Pascal
injecté chez les membres
au cours de la dernière année

Vous aimeriez devenir membre gratuitement?

Louis Turbide au 418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com

@gensdaffairesdesaintpascal

MOT D'UN CONSEILLER

PANNE DE COURANT CET HIVER : ÊTES-VOUS PRÊTS?



Une tempête hivernale ou de fort vent pourraient nous priver d'électricité. Quelques heures sans courant peuvent devenir un véritable défi lorsque la température descend.

Avant la prochaine panne, assurez-vous d'avoir :

- Lampes de poche et piles de rechange
- Batteries externes pour les téléphones
- Eau potable et nourriture non périssable
- Couvertures et vêtements chauds
- Trousse de premiers soins
- Médicaments essentiels

Gardez votre trousse d'urgence dans un endroit facile d'accès et mise à jour. N'attendez pas la panne pour la préparer!

Pensez à vos voisins

Une panne peut être particulièrement difficile pour les personnes âgées, les personnes seules ou celles qui ont des besoins particuliers.

Prenez quelques secondes pour vérifier si vos voisins vont bien. Un appel, un texto ou une petite visite peut faire toute la différence.

En situation d'urgence, la solidarité entre voisins est aussi une forme de prévention.

MONOXYDE DE CARBONE : LE DANGER INVISIBLE

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz invisible et inodore. Il peut s'accumuler rapidement dans un espace fermé et causer une intoxication grave.

Lors d'une panne, la tentation est grande de trouver rapidement une autre source de chaleur mais il ne faut jamais utiliser de génératrice, barbecue ou appareil de camping dans la maison ou le garage. Ces appareils doivent être utilisés à l'extérieur, conformément aux instructions du fabricant.

Un avertisseur de monoxyde de carbone peut vous alerter en cas de présence de ce gaz. Assurez-vous qu'il fonctionne correctement.

Chaque seconde compte en cas d'alarme et si vous soupçonnez une intoxication, sortez immédiatement à l'air frais et par la suite composez le 911.

Une panne se prépare avant qu'elle ne se produise.

Préparez-vous. Veillez sur vos proches. Pensez à vos voisins. Restez prudents.

François Gagné-Bérubé, conseiller siège 4

Horaire régulier des bureaux municipaux
Services administratifs

Lundi au jeudi	**Vendredi**
8 h à 12 h 13 h à 16 h 45	8 h à midi

Sommaire

Mot d'un conseiller....3
Horaire des bureaux municipaux....3
Résumé des séances du conseil....4
À la une....5
Plan de déplacement actif....5
Service des travaux publics....6
Le radon : un risque invisible à mesurer....6
Service de sécurité incendie....7
Bibliothèque....8
Heure du conte....8
Inauguration du parcours urbain....9
Service des loisirs....9
Soirée de jeux de société....9
Des nouvelles de L'Impérial....10
Tournoi PASSLAPOC....10
Obakir....11
Projektion....11
Des nouvelles de l'APHK....12
Service de distribution, réparation et remplacement de bacs....12
Des nouvelles de Quartier-Jeunesse 1995....13
SAE Kamouraska....13
Co-Éco....13
Invitation de l'Unité Domrémy....14
Société de généalogie de Saint-Pascal....14
Contribution du Club Lions....14
Centre Accueil-Partage - Paniers de Noël....14

RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

Séance ordinaire du 1er septembre 2026

Lors de cette séance, Monsieur Francis Ouellet, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 433-2026 modifiant le Règlement numéro 427-2026 concernant les compteurs d'eau et Madame Josée Chouinard, conseillère a procédé au dépôt du projet de règlement.

Monsieur Alain Potvin, conseiller a donné un avis de motion de l'adoption à une séance ultérieure du Règlement numéro 434-2026 modifiant le Règlement numéro 430-2026 concernant les systèmes d'alarme et Monsieur Francis Ouellet, conseiller a procédé au dépôt du projet de règlement.

Le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 432-2026 décrétant des travaux de réfection de la gare patrimoniale et autorisant un emprunt de 331 675 $ pour en acquitter les coûts.
- d'autoriser le paiement d'honoraires professionnels supplémentaires de 2 960,61 $ incluant les taxes à Atelier MAP dans le cadre du mandat pour la rédaction d'un devis technique relatif aux travaux de réfection de la gare patrimoniale.
- de ratifier les termes de la convention de bail à intervenir avec Madame Noëmy Côté-Beaulieu pour des locaux situés au rez-de-chaussée de l'Espace communautaire sis au 580-A, rue Côté pour la période du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027.
- de ratifier les termes de la promesse d'achat à intervenir avec Gaétan Tremblay et Fils ltée pour la vente du lot numéro 6 623 395 du cadastre du Québec situé dans le parc industriel.
- de mandater la mairesse, Madame Solange Morneau ou en son absence, Madame Caroline Hudon, mairesse suppléante et la greffière, Me Louise St-Pierre à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de vente du lot numéro 6 623 395 du cadastre du Québec, à intervenir avec Gaétan Tremblay et Fils ltée au coût de 18 837,46 $ plus les taxes applicables.
- de résilier l'entente de services numéro TK2024-001 existant avec Tourisme Kamouraska pour la gestion du bureau d'information touristique de Saint-Pascal.
- de procéder à l'embauche de Messieurs Mathieu Marquis, Félix Bernier et Raphaël Lavoie à titre d'ouvrier d'entretien surnuméraire au Service des loisirs pour la période du 7 septembre 2026 au 29 mai 2027.
- d'embaucher Messieurs Émile Ouellet, Gabriel Dubé, Xavier St-Pierre, Alexandre Lemelin, William Desjardins et Alexy Massé et Mesdames Jade Ouellet, Béatrice Lajoie, Amy Lagacé et Cassandre Dumais à titre de personnel étudiant au Service des loisirs pour la période du 12 septembre 2026 au 1er mai 2027.
- d'autoriser le versement d'une aide financière de 10 000 $ à 9213-1838 Québec inc. dans le cadre du programme de revitalisation de la Ville de Saint-Pascal, volet 1 – cadre bâti et attractivité visuelle, relativement aux travaux réalisés sur l'immeuble situé au 216, rue Rochette à Saint-Pascal.
- d'accepter et d'autoriser le versement des montants suivants aux organismes ci-après mentionnés :
 - 3 000 $ à Quartier-Jeunesse 1995 inc.;
 - 2 000 $ à l'Association du baseball mineur du Kamouraska;
 - 2 500 $ au Club de baseball junior AA de Saint-Pascal;
 - 3 500 $ au Club de baseball senior BB de Saint-Pascal.

Séance extraordinaire du 14 septembre 2026

Lors de cette séance, le conseil municipal a résolu :

- d'adopter le Règlement numéro 433-2026 modifiant le Règlement numéro 427-2026 concernant les compteurs d'eau.
- d'adopter le Règlement numéro 434-2026 modifiant le Règlement numéro 430-2026 concernant les systèmes d'alarme.
- de ratifier les termes du contrat de vente à intervenir avec Armand St-Onge inc. pour le lot numéro 6 740 810 du cadastre du Québec situé dans le parc industriel au coût de 29 022,22 $ incluant les taxes et de mandater la mairesse et la greffière à signer le contrat.

Louise St-Pierre, avocate, OMA
Greffière
greffe@villestpascal.com

Publié par Ville de Saint-Pascal
465, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2312
Courriel : hoteldeville@villestpascal.com
Site Internet : www.villeSaint-Pascal.com

Veuillez noter que l'éditeur se réserve également le droit de choisir les articles qui seront publiés de même que de modifier certains textes.

Parutions de l'année 2026 : février, mars, avril, mai, juin, septembre, octobre, novembre et décembre

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN : 1201-9305

Prochaine parution : **11 décembre 2026** - Date de tombée : **23 novembre 2026**

À la une
LE MARCHÉ DE NOËL S'AGRANDIT EN 2026

Le Marché de Noël de Saint-Pascal sera de retour à la Place de l'Expo en décembre avec une grande nouveauté : l'événement se déroulera cette année sur trois jours!

Devant le nombre particulièrement élevé d'inscriptions reçues cette année, le comité de sélection du Marché de Noël a choisi d'élargir la programmation afin de permettre à encore plus d'exposants de faire découvrir leurs produits aux visiteurs.

Les festivités débuteront ainsi dès le vendredi **11 décembre**, de **16 h à 21 h**, avec une soirée réunissant une vingtaine d'exposants. Cette nouveauté permettra notamment au public de découvrir plusieurs entreprises qui participeront au Marché de Noël pour la toute première fois.

Le marché se poursuivra les **12 et 13 décembre**, de **10 h à 17 h**, alors que plus de 50 exposants seront réunis. Produits gourmands, créations artisanales, idées-cadeaux, prestations musicales et découvertes locales seront au rendez-vous.

Trois jours, encore plus d'exposants et de belles découvertes : réservez votre fin de semaine!



PLAN DE DÉPLACEMENT ACTIF : VOTRE EXPÉRIENCE COMPTE!

La Ville de Saint-Pascal poursuit l'élaboration de son plan de déplacement actif, une démarche visant à rendre les déplacements plus sécuritaires, accessibles et agréables pour l'ensemble de la population.

Pour mieux connaître la réalité vécue sur le terrain, **deux courts sondages anonymes** sont proposés. Le premier s'adresse aux personnes qui se déplacent **à pied, à vélo** ou à l'aide d'un autre mode de déplacement actif. Le second donne la parole aux **automobilistes**, dont l'expérience est essentielle pour mieux comprendre les enjeux de circulation, de sécurité et de cohabitation.



Que vous soyez marcheur, cycliste ou automobiliste, **votre opinion compte!** Vos réponses permettront d'identifier les endroits problématiques, de mieux comprendre vos préoccupations et de cibler les interventions à prioriser.

Quelques minutes suffisent pour contribuer à l'élaboration d'un plan **réaliste et adapté aux besoins de Saint-Pascal**.

Participez aux sondages et faites-nous connaître votre réalité!

Sondage automobilistes

Sondage À pied, à vélo

RAPPELS AVANT L'HIVER

Balises de déneigement et valves d'entrée

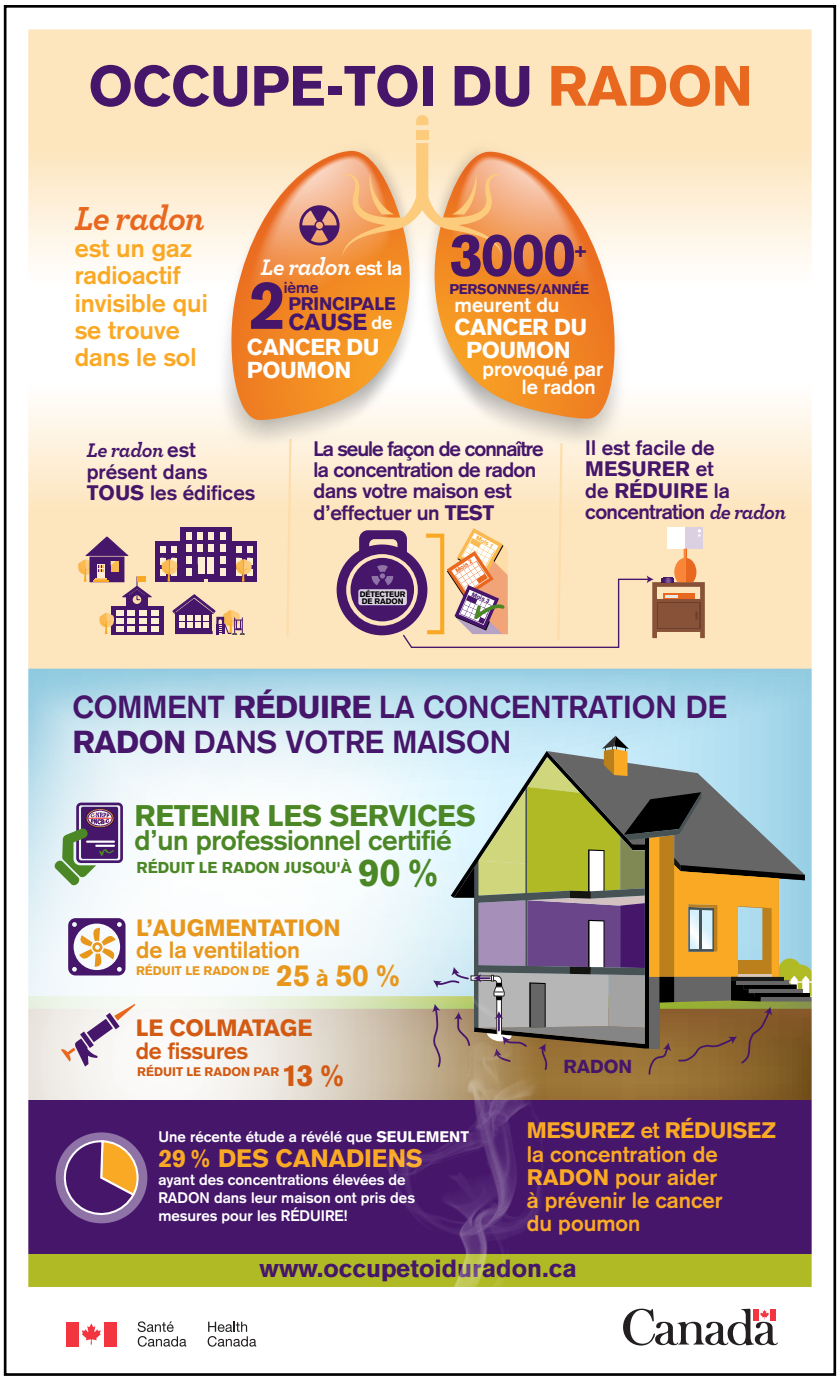
Tous les propriétaires qui installent des balises pour délimiter leur entrée charretière doivent les installer à 18 pouces de la limite du trottoir afin que les équipements et les véhicules de déneigement puissent opérer de façon efficace.

Pour les citoyens dont la valve d'entrée de service d'aqueduc (bonhomme à eau) est située dans l'entrée charretière, il est important d'en informer le Service des travaux publics, qui procédera à son abaissement au besoin afin d'éviter qu'elle ne soit endommagée lors des activités de déneigement.

Stationnement de nuit

Veuillez prendre note que le stationnement n'est pas permis sur les chemins publics pendant l'enlèvement de la neige et qu'il est aussi défendu de stationner tout véhicule routier sur ces mêmes voies publiques entre 23 h le soir et 7 h le matin pour la période du 1er novembre au 15 avril.

Bernard Tanguay, directeur
Service des travaux publics
travauxpublics@villestpascal.com
418 492-2312, poste 400



LE RADON : UN RISQUE INVISIBLE À MESURER POUR PROTÉGER VOTRE SANTÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel présent partout au Québec. Invisible, inodore et sans goût, il peut s'infiltrer dans les maisons par les fondations et s'accumuler à l'intérieur. Comme il est impossible de le détecter sans test, plusieurs résidences présentent des concentrations élevées sans que leurs occupants ne le sachent.

L'exposition prolongée au radon constitue la deuxième cause de cancer du poumon après le tabagisme. Chaque année, plus de 3 000 Canadiens en meurent, dont environ 1 000 Québécois.

La bonne nouvelle est qu'il existe une façon simple de vérifier si votre domicile est concerné : effectuer un test de dépistage à l'aide d'un dosimètre. Un test de longue durée, réalisé pendant au moins 90 jours durant la saison froide, permet d'obtenir un résultat fiable.

Les citoyens qui souhaitent se procurer une trousse de dépistage peuvent obtenir de l'information et commander un dosimètre auprès de l'Association pulmonaire du Québec en consultant la page dédiée au radon à poumonquebec.ca.

Afin d'encourager le dépistage sur son territoire, la Ville de Saint-Pascal offrira également, à compter du mois de novembre, **20 trousses de dépistage du radon gratuites à ses citoyens**. Il suffit de vous présenter à l'hôtel de Ville, au 465, rue Taché, durant les heures ouvrable et demander votre trousse gratuite. Premier arrivé, premier servi!

Mesurer le radon est simple et peut faire toute la différence. Un test aujourd'hui pourrait contribuer à protéger votre santé et celle de votre famille pour les années à venir.

Prévention incendie
Service intermunicipal de sécurité incendie de La Pocatière et Saint-Pascal



AVERTISSEUR DE FUMÉE

Vous testez vos avertisseurs de fumée chaque année, mais sont-ils bien installés et conformes aux normes en vigueur? Voici ce que vous devez savoir sur les avertisseurs de fumée!

L'emplacement

- Au moins un avertisseur de fumée par étage.
- Les avertisseurs de fumée doivent être installés dans les corridors, à proximité des chambres à coucher.
- Pour les nouvelles constructions, des avertisseurs électriques sont requis dans chaque chambre et à chaque étage.
- Les avertisseurs doivent être installés au plafond à ***un minimum de 4 pouces d'un mur*** ou sur un mur ***à un minimum de 4 pouces du plafond et un maximum de 12 pouces du plafond.***



Types d'avertisseurs

Il existe deux types d'avertisseurs de fumée : les avertisseurs électriques avec pile de secours et les avertisseurs à pile.

- L'avertisseur électrique avec pile de secours : Il est alimenté par le circuit électrique de la maison et doit être muni d'une pile de secours qui prend le relais en cas de panne de courant.
- L'avertisseur à pile : Pensez à remplacer les piles lors des changements d'heure. Pour une plus grande tranquillité d'esprit, ***privilégiez un avertisseur muni d'une pile au lithium scellée d'une durée de vie de 10 ans.***

À ne pas faire!

- Ne testez jamais un avertisseur de fumée à l'aide d'une flamme, car cela pourrait l'endommager ou faire fondre certaines de ses composantes.
- Ne peignez jamais un avertisseur de fumée lors de vos rénovations. La peinture peut obstruer ses composants et nuire à son bon fonctionnement.
- Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur de fumée, même s'il se déclenche fréquemment. Il pourrait être défectueux ou installé trop près d'une source de fumée.



Le saviez-vous?

Pour vérifier qu'un avertisseur de fumée est conforme aux normes de sécurité canadiennes, assurez-vous qu'il porte le logo ULC (Laboratoires des assureurs du Canada). Cette certification atteste que l'appareil respecte les normes de sécurité en vigueur au Canada.

Pour plus d'information, consultez votre service incendie

BIBLIOTHÈQUE

Cet été, notre bibliothèque avait organisé un concours de lecture pour les jeunes du primaire et du préscolaire afin de les inciter à garder leur intérêt à la lecture pendant les vacances.



Voici les noms des gagnants du concours : Léane Lapointe, 12 ans – Elliot St-Laurent, 8 ans – Arthur L'Italien-Montminy, 5 ans. Chacun des gagnants a reçu un livre offert par la bibliothèque.

Suggestions

Au comptoir des prêts, nous avons mis à votre disposition un cahier afin que vous puissiez nous faire part de suggestions d'achat de livres ou d'activités intéressantes pour la bibliothèque. On ne peut pas s'engager à répondre à toutes les demandes mais nous prendrons le temps d'analyser les suggestions et de voir ce que nous pouvons vous offrir.

Horaire

Nous lisons parfois des commentaires concernant l'horaire de la bibliothèque. Certains citoyens aimeraient bénéficier d'un plus grand nombre d'heures d'ouverture. Nous souhaitons rappeler que le personnel de la bibliothèque est entièrement formé de bénévoles. Nous offrons quatre plages horaires à des heures différentes afin de répondre le mieux possible aux besoins de la clientèle. Nous avons augmenté à deux heures la plage horaire du samedi matin afin de permettre aux familles d'avoir davantage de temps pour profiter de la salle Multi. Nous pourrons envisager d'augmenter le nombre d'heures d'ouverture si l'achalandage le justifie. Pour le moment, l'horaire actuel semble bien répondre aux besoins.

TROUVEZ ET RÉSERVEZ VOTRE PROCHAIN LIVRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Se connecter à son dossier d'abonné

1 2 3

1 Accéder au dossier d'abonné en cliquant sur **Je lis Papier** de la page d'accueil du site Internet du Réseau BIBLIO du Bas Saint-Laurent. https://www.reseaubibliobsl.qc.ca/



2 Cliquer sur **Ouvrir une session** en haut de la page



3 Dans la fenêtre qui s'ouvre, inscrire le numéro d'usager et le NIP puis cliquer sur le bouton **Ouvrir une session**.



Effectuer une demande de prêt entre bibliothèques (PEB)

4 5

4 Effectuer une recherche dans la barre de recherche et cliquer sur le bouton **RECHERCHER**.

5 Cliquer sur le bouton **RÉSERVER** du titre souhaité, la réservation s'affichera dans le dossier d'usager et le livre sera acheminé à la bibliothèque



Une naissance, un livre

Nous vous rappelons qu'un sac cadeau est offert à l'inscription d'un enfant de moins de deux ans. Notre bibliothèque possède une belle collection de livres pour les jeunes enfants afin de les intéresser à la lecture dès le plus jeune âge. Vous pouvez emprunter jusqu'à dix livres par enfant pour une période de 4 semaines.

L'heure du conte

Une fois par mois, les enfants peuvent profiter de l'heure du conte qui est offerte par des bénévoles. L'activité de lecture est parfois suivie de séances de bricolage ou de chant. La prochaine activité est prévue le 21 novembre. La liste des dates est disponible à la Biblio.

Demandes spéciales

Comme nous faisons partie du réseau Biblio du Bas-St-Laurent qui compte 95 bibliothèques, nous avons droit à un service de prêt entre bibliothèques afin de vous fournir les livres que nous ne possédons pas. Depuis septembre, les abonnés peuvent faire eux-mêmes leurs demandes spéciales. Il vous suffit de suivre les étapes indiquées ci-contre.

Bonne lecture à vous tous!

INAUGURATION DU PARCOURS URBAIN

Le samedi 26 septembre, dans le cadre des Journées de la culture, avait lieu l'inauguration du Parcours urbain au parc Ernest-Ouellet.

Le public a été invité à voter pour ses coups de cœur et voici les trois gagnants :

#21 : École Saint-Louis de Kamouraska

#15 : Les créations Nathalie et ses élèves

#14 : Classes de Marie-Ève Laplante et Julie Filion de l'école primaire Mgr-Boucher

Voici les gagnants pour les prix de participation :

#13 : Isabelle Nisole

#3 : France Caron et ses petits-enfants (Frédérique et Louis Lemieux)

Un immense merci à tous les artistes pour leur précieuse participation. Votre créativité enrichit notre milieu de façon remarquable.

Un grand merci également aux membres du comité Art et Culture de Saint-Pascal pour leur dévouement et leur engagement envers ce magnifique projet.





CENTRE SPORTIF

❖ **Horaire des activités libres**

Des périodes de hockey libre et de patinage libre sont prévues à chaque semaine. Cependant, comme l'horaire peut varier, nous vous invitons à consulter de façon régulière le www.villesaintpascal.com, section Loisirs, onglet *Activités libres – Centre sportif* afin de connaître l'horaire établi.

Pour des raisons de sécurité, veuillez noter qu'il est important de respecter les groupes d'âge établis pour les périodes de hockey libre. De plus, le casque (avec grille ou visière), les gants et des vêtements longs sont obligatoires pour tous lors de ces périodes.

❖ **Location de glace**

Il est possible d'effectuer la location de l'aréna; pour connaître les disponibilités et les coûts, veuillez communiquer avec le Service des loisirs.





L'IMPÉRIAL PRÊT À DÉFENDRE SA DOUBLE COURONNE



Champion de la saison régulière et des séries éliminatoires, l'Impérial de Saint-Pascal amorcera sa 24e saison avec quelques nouveaux visages et une cible dans le dos. Le retour des champions devant leurs partisans est prévu le samedi 7 novembre à 19 h 30, au Centre sportif de Saint-Pascal.

Après une saison 2025-2026 mémorable, l'Impérial de Saint-Pascal est prêt à reprendre le collier. Champion de la saison régulière et des séries éliminatoires, le club pascalien entreprendra sa 24e saison avec l'objectif de demeurer parmi les formations de premier plan de la Ligue de hockey sénior du KRTB.

Le défi s'annonce toutefois de taille. Avec deux titres à défendre, l'Impérial peut s'attendre à voir ses adversaires arriver fin prêts chaque soir pour se mesurer aux champions en titre.

Du nouveau dans l'alignement

Quelques changements marqueront le début de cette nouvelle campagne.

À l'attaque, Mathieu Fitzback se joint à la force offensive de l'Impérial, tandis que Charles-Étienne Lemelin effectuera un retour avec la formation pascalienne après avoir bien fait lors de sa première saison avec le club.

La brigade défensive accueillera pour sa part Thomas Duval et Samuel Sirois.

Devant le filet, Bastien Caron-Côté agira comme substitut à Santiago Murcia. Un visage bien connu de l'organisation changera également de rôle : Yari Pelletier, qui occupait le poste de gardien substitut au cours des dernières saisons, se joindra au personnel d'entraîneurs à titre d'assistant auprès des défenseurs.

L'Impérial misera donc sur un heureux mélange de nouveaux venus, de joueurs de retour et de vétérans bien établis pour entreprendre la défense de sa double couronne.

Un premier arrêt à Saint-Arsène

La saison régulière de l'Impérial commencera sur la route le samedi 31 octobre, alors que la formation pascalienne rendra visite au CB4S de Saint-Arsène, nouvelle équipe faisant son entrée dans la Ligue KRTB.

L'Impérial aura ainsi l'honneur de participer au match inaugural de cette nouvelle formation avant de revenir à Saint-Pascal la semaine suivante pour un rendez-vous particulièrement attendu.

Les champions de retour à la maison le 7 novembre

C'est le samedi 7 novembre à 19 h 30 que les partisans pourront renouer avec l'Impérial au Centre sportif de Saint-Pascal.

Pour lancer la saison locale, les Forestiers de Saint-Pamphile seront les visiteurs pour ce premier duel à domicile.

La soirée prendra une signification toute particulière puisque l'organisation soulignera les exploits de la dernière campagne avec la levée des bannières soulignant les championnats de la saison régulière et des séries éliminatoires.

Après les émotions vécues au printemps dernier, les joueurs et les partisans pourront célébrer une dernière fois les honneurs de la saison 2025-2026 avant de tourner officiellement la page et d'entreprendre un nouveau chapitre.

Avec deux championnats à défendre, l'Impérial sera attendu de pied ferme partout dans la ligue. Les joueurs devront donc être prêts à relever le défi soir après soir.

Une chose est certaine : tous les ingrédients sont réunis pour lancer une autre saison de hockey sénior remplie d'intensité à Saint-Pascal.

Le rendez-vous est donné : le samedi 7 novembre à 19 h 30, au Centre sportif de Saint-Pascal, pour le retour des champions devant leurs partisans.

À CONSERVER

Les huit matchs locaux de l'Impérial
Saison 2026-2027
Centre sportif de Saint-Pascal

JOUR ET DATE	HEURE	ADVERSAIRE
Samedi 7 novembre	**19 h 30**	**Saint-Pamphile**
Vendredi 27 novembre	20 h 30	Saint-Cyprien
Samedi 5 décembre	19 h 30	Saint-Arsène
Samedi 19 décembre	19 h 30	Haut-Madawaska
Mercredi 30 décembre	19 h 30	La Pocatière
Samedi 9 janvier	19 h 30	Saint-Arsène
Samedi 23 janvier	19 h 30	Saint-Pamphile
Vendredi 29 janvier	20 h 30	La Pocatière

Billet de saison : 50 $

Le billet de saison donne accès aux huit matchs locaux de l'Impérial au Centre sportif de Saint-Pascal.

Billets de saison présentement en vente au Centre sportif de Saint-Pascal.

Tarifs à l'entrée

Adultes : 8 $, 13 à 17 ans : 4 $, 12 ans et moins : gratuit

Pour un adulte assistant aux huit rencontres locales, le billet de saison au coût de 50 $ représente une économie de 14 $ comparativement à l'achat des huit billets à l'unité.

Les casquettes des champions 2026 sont également offertes au coût de 40 $.

SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK POUR TOUTES LES INFORMATIONS : TOURNOIS PASSLAPOC

DU 12 AU 15 NOVEMBRE
M11

PASSLAPOC
TOURNOIS HOCKEY MINEUR
KAMOURASKA

AU CENTRE SPORTIF DE SAINT-PASCAL ET AU CENTRE BOMBARDIER DE LA POCATIÈRE

VENEZ ENCOURAGER LES ÉQUIPES EN ACTIONS !!!

Nouveau livre jeunesse

Ce Noël, offrez la rivière Kamouraska en cadeau !



Au cours d'un orage, une goutte d'eau tombe dans un sous-bois du côté de Saint-Gabriel-Lalemant.

C'est le début d'une belle aventure qui la mènera jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Texte : Gaétane Saint-Cyr
Aquarelles : Andrée Alexandre

Vendu en librairie

Tous les profits générés par la vente du livre seront réinvestis dans le développement d'activités éducatives et pour la conservation des cours d'eau.

pour informations
Suivez-nous sur Facebook
écrivez-nous à communications @obakir.qc.ca
obakir.qc.ca

Entente de développement culturel
MRC de Kamouraska
Culture et Communications Québec

une initiative de Obakir
ORGANISME DE BASSINS VERSANTS de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup

FACE AUX DRAGONS KAMOURASKA

- **Tu as entre 12 et 35 ans?**
- **Tu résides dans la MRC de Kamouraska?**
- **Tu as un projet entrepreneurial en tête?**

Le concours **Face aux Dragons** va te permettre d'imaginer, de développer et de structurer ton projet entrepreneurial.

Voilà ta chance!

Tu peux remporter une bourse... et plus encore!

Inscris-toi en ligne avant le 23 janvier 2027 :
https://forms.office.com/r/m5mBC2yfmu

Pour information :
Christelle Lévesque
clevesque@projektion16-35.ca | 418 371-1377 (poste 103)
FB : Projektion Projets Milieu Scolaire

projektion CARREFOUR jeunesse • emploi

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DU KAMOURASKA EST

Les dîners qui goûtent le ciel!

L'équipe de l'APHK vous offre, une fois par mois, un dîner pour emporter à un prix plus que raisonnable! Le repas est préparé le jour même avec l'aide de plusieurs membres, supervisés par des employées et bénévoles enthousiastes. Nous avons déjà rendu heureux plus d'une centaine de gourmands et de gourmandes!

Ce mois-ci : vous avez jusqu'au 24 novembre pour réserver votre POKÉ BOWL (informez-vous, il y a deux options de garniture!).

Quand ? Réservation au plus tard le 24 novembre ; cueillette le 26 novembre à partir de 11 h 30

Comment ? Réservation par téléphone au 418 492-7149 poste 4 ou par courriel à superviseureatelier@aphke.org

Où ? Venez chercher votre repas le 26 novembre à la boutique APHK au 655, rue Taché

Combien ? 15 $ par repas (prêt à emporter)

Quelle belle façon de mettre en valeur les talents culinaires de nos membres et de notre équipe et de vous faire découvrir la boutique APHK!



Service de distribution, réparation et remplacement de bacs

La Régie offre un service de distribution, de réparation et de remplacement de bacs roulants pour l'ensemble de ses municipalités partenaires.

Bacs à ordures : Les bacs à ordures sont la propriété des citoyens et des commerces. La Régie assure les services de distribution, de réparation et de remplacement selon les modalités et les tarifs ci-joints. Les frais applicables sont facturés au propriétaire concerné.

Bacs de matières organiques et recyclables : Les bacs bruns (matières organiques) et les bacs bleus (matières recyclables) sont la propriété et responsabilité de la Régie. Leur distribution, leur réparation et leur remplacement sont assurés par la Régie, sans frais pour les citoyens et les commerces, sous réserve des conditions applicables.



PRIX DES PIÈCES ET SERVICES	
ITEMS	TOTAL AVEC REQUÊTE (TAXES INCLUSES)
Réparation bac recyclage (bleu)	GRATUIT
Réparation bac organique (brun)	GRATUIT
Un Essieu	51,00$
Une Roue 10" en Plastique	55,00$
Une Roue 10" en plastique et essieu	67,00$
Deux roues 10" en plastique	72,00$
Deux roues 10" en plastique et essieu	83,00$
Couvercle 240L standard	66,00$
Couvercle 360L standard	71,00$
Tige de couvercle	44,00$
Couvercle 240L standard et tige	71,00$
Couvercle 360L standard et tige	76,00$
Bac 240L	148,00$
Bac 360L	173,00$

Charte de prix en vigueur au 1er juillet 2026, sujet à changement

Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska

581 673-7344
info@rigmrk.com
www.rigmrk.com

DES NOUVELLES DE QUARTIER-JEUNESSE 1995

Caroline Beaulieu
Responsable de l'animation et intervenante
418 492-9002

Du 12 au 18 octobre a eu lieu la semaine des Maisons des jeunes sous le thème : Action! Ados, acteur et actrices de société. Plus de 71 jeunes étaient au rendez-vous pour vivre des moments inoubliables. Le mardi 13 octobre, nous avons fait une porte ouverte à la population, le mercredi 14 octobre, une soirée quiz sur la culture générale, le jeudi 15 octobre, une soirée dégustation, le vendredi 16 octobre une sortie pour la nuit des sans-abris à La Pocatière et pour terminer cette belle semaine, une visite au Labyrinthe de La Pocatière avec d'autres MDJ du Bas Saint-Laurent.

Nous vous présentons notre conseil d'administration pour l'année 2026-2027 :

Présidente : Dahlia Milon
Vice-Présidente : Myriam Lizotte
Trésorière : Sandra Bourgelas
Secrétaire : Isabelle Robichaud
Administrateur : Francis Bernier
Directeur de la MDJ : Serge Binet
Jeunes membres du c.a. : Dany et Dereck

Le 5 octobre dernier a eu lieu les élections provinciales. Du côté de la Maison des jeunes, nous avons fait une simulation et voici les résultats : 30 % pour le parti Québécois, 25 % pour le parti Conservateur, 20 % pour la CAQ et le parti Libéral du Québec et 5 % pour Québec Solidaire.

Nous sommes en pleine préparation de notre party de Noël. Rester à l'affût, la feuille d'inscription sortira bientôt!

Vous pouvez également nous écouter tous les mercredis, dès 9 h 05, au poste de radio 97,5 pour savoir toutes les nouvelles de la semaine à venir.

Vous pouvez consulter notre site Internet au www.mdjstpascal.ca ou notre page Facebook pour plus d'informations.



Sortie du 17 octobre 2026 Labyrinthe La Pocatière

Besoin d'accompagnement pour un retour en emploi?

Services d'aide à l'emploi Kamouraska peut vous aider.

Service gratuit, possibilité d'allocation dans certains cas.



SAE KAMOURASKA

555, rue Hudon
Saint-Pascal G0L 3Y0
(*sur rendez-vous*)

1011, 6e avenue Pilote
La Pocatière G0R 1Z0

Pour information:
418 856-4288, poste 202

Avec la participation financière de:
Québec

Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

Du nouveau pour les appareils électroniques dans vos écocentres

1 **Emprunter, louer, échanger ou réparer d'abord !**
La Semaine québécoise de réduction des déchets arrive en octobre et elle nous rappelle une évidence qu'on oublie parfois :

L'appareil le moins cher et le moins polluant, c'est celui qu'on n'achète pas!

Mais s'il est vraiment F-I-N-I ?

2 **On revalorise maintenant les appareils contenants des piles ou des batteries**
Les rasoirs, jouets et brosses à dents à piles étaient déjà "acceptés" à l'écocentre, mais on ne trouvait pas toujours quoi faire avec ...

Maintenant, ils sont valorisés grâce à une filière spécialisée, financées par les fabricants !

Envoyés au mauvais endroit, ces objets peuvent causer des incendies et nuire à l'environnement en plus d'empêcher que leurs pièces soient réutilisées. Apportez-les à votre écocentre !

Consulter la liste sur ***co-eco.org/ecocentres-matieres-acceptees***

Co-éco · MRC de Kamouraska · MRC des Basques · MRC de Rivière-du-Loup

INVITATION DE L'UNITÉ DOMRÉMY

L'Unité Domrémy organise un souper dansant qui se tiendra le samedi 7 novembre 2026. L'activité débute vers 16 h et le souper à 18 h, au Centre socioculturel de Saint-Pascal. Il est important de réserver votre place.

L'activité débute vers 16 h souper 18 h, musique Sylvie Leblanc.

Pour réservation : Gisèle Lagacé, présidente
418 492-3626 ou 418 492-3621

Bienvenue à tous!



Le Club Lions de Saint-Pascal est heureux d'avoir contribué pour un montant de 9 000 $ à l'installation des nouveaux jeux dans la cour arrière de l'école Monseigneur-Boucher, ce projet permettant ainsi à nos jeunes de tester leur dextérité.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DE SAINT-PASCAL

La Semaine Nationale de la Généalogie se tiendra du 21 au 28 novembre 2026. Vous êtes invité au local de la Maison du Bedeau le lundi et jeudi de 13 h 30 à 16 h pour des activités gratuites comme expérimenter des sites de recherches en généalogie et à voir le fonctionnement du registre foncier du Québec. Vous pouvez vous inscrire à sohige@videotron.ca. Bienvenue!

Un peu d'histoire

Saviez-vous qu'avant 1980, un maire ou une mairesse pouvait, en même temps, être maire et député?

En 1982, la Loi sur l'Assemblée nationale a reformulé cette interdiction et ajouté également l'incompatible de la charge de membre du conseil d'une commission scolaire.

À Saint-Pascal, nous avons eu un maire qui a été aussi député en même temps. M. Adélard D'Anjou a été élu pour un premier mandat, maire de Saint-Pascal de mai 1955 à mai 1963 et de novembre 1967 à novembre 1973 pour un deuxième mandat. Directeur de l'Union du conseil de comté de Kamouraska de 1961 à 1963. Élu député de l'Union nationale dans Kamouraska de 1966 à 1970. Il a aussi été directeur de l'Union du conseil de comté de Kamouraska de 1961 à 1963. Une avenue de notre ville porte son nom.

Réf : Site Internet, La Mémoire du Québec et Saint-Pascal se raconte 1827-1977

CENTRE ACCUEIL-PARTAGE PANIERS DE NOËL

Secteur Ville Saint-Pascal

Inscription pour les Paniers de Noël

Du mercredi 28 octobre au mercredi 18 novembre 2026



Vous devez vous inscrire sur place au local 580D, rue Côté, en présentant votre avis de cotisation.

Nous avons besoin de votre signature.

Nous sommes ouverts les mercredis du 28 octobre au 18 novembre 2026 de 13 h 30 à 16 h.





ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal Lepage
vdrapeau@royallepage.ca
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

carrosserie SÉBASTIEN MASSÉ
418 308-1001
CarrXpert Carrossier expert KAMOURASKA
✔ Équipements à la FINE POINTE de la technologie
✔ Techniciens CERTIFIÉS ✔ Travaux GARANTIS À VIE
• Carrosserie • Mécanique et alignement
• Redressement de chassis avec système 3D
• Esthétique automobile (nettoyage int. et ext.)
• Traitement antirouille
enterprise 216, rue Rochette, Saint-Pascal

Riche en expertises
mallette.ca
Carolyne Thériault, CPA auditrice
carolyne.theriault@mallette.ca
Jessy St-Onge-Lemieux, CPA auditrice
jessy.lemieux@mallette.ca
Pascal Briand, CPA auditeur
pascal.briand@mallette.ca
La Pocatière : 418-856-2690
St-Pascal : 418-492-3515
MALLETTE

familiprix EXTRA
Raphaelle Paradis et Marcelle Pelletier
PHARMACIENNES
HEURES D'OUVERTURE
Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 20 h Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 13 h
555, rue Taché, Saint-Pascal 418 492-1234
Notre Kamouraska, on l'aime et on en prend soin!

CET ESPACE
est pour
vous!

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
Dre Virginie Boudreau, optométriste
269, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430 • Téléc. : 418 492-2832

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD
HÉLAINE PETTIGREW
Conseillère en publicité
418 492-2706 poste 108
helaine@leplacoteux.com
491, avenue D'Anjou, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
WWW.LEPLACOTEUX.COM

Gens D'AFFAIRES DE SAINT-PASCAL
Vous aimeriez devenir membre gratuitement?
Louis Turbide
418 492-2706 poste 105
direction@leplacoteux.com
@gensdaffairesdesaintpascal

DUMAIS
camilledumais.com
Unoria
Coopérative

ÉVÉNEMENT
Milwaukee®

13-14 NOVEMBRE
2 JOURS SEULEMENT

REPRÉSENTANTS SUR PLACE
MEILLEURS PRIX DE L'ANNÉE
OFFRES EXCLUSIVES EN MAGASIN



1005 rue Lévesque, Saint-Pascal | outillage@camilledumais.com | 418 492-2347

CONSULTEZ VOS INFOS
À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé et ne manquez rien de l'actualité en vous **inscrivant** à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre

9996M0525

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD